



TÉLÉCOMS PRESTATAIRES  
ÎLE-DE-FRANCE

# **[ORANGE] AUGMENTATIONS SALARIALES : Proposition indécente !!!**

**Après deux séances de négociation, la direction ne semble toujours pas prête à reconnaître les efforts de ses salariés. Pire, elle ne souhaite même pas reconnaître qu'il y a une inflation galopante ..... Ses propositions sont les suivantes :**

## **Non cadres, Salariés de droit privé:**

640 € brut pour les SGB inférieurs à 28k€ (brut)

540 € brut pour les SGB de plus de 28k€ (brut)

Soit 1,95% de la Masse Salariale (MS) des bénéficiaires sources

+ mesure individuelle sur décision managériale qui s'ajoute aux mesures collectives ci-dessus : 0,45% en moyenne

## **Non cadres, Fonctionnaires :**

370 € brut représentant en moyenne 1%. En ajoutant l'augmentation indiciaire moyenne (GVT) soit, en cumul, 1,87 % (en moyenne)

En parallèle, la direction prend d'ores et déjà en compte les annonces du gouvernement sur l'évolution du point d'indice alors que rien n'est assuré à ce stade.

## **Cadres :**

590€ brut, pour un SGB inférieur à 38k€ brut

450 € brut pour un SGB supérieur à 38k€ brut

Soit 0,85% de la masse salariale + mesure individuelle de 1 % en moyenne, sur décision managériale qui s'ajoute aux mesures collectives ci-dessus: Soit en cumul et en moyenne : 1,85%

**(plus d'informations dans documents)**

**Cfdt:** Plus 2022

## AUGMENTATIONS SALARIALES : Proposition indécente !!!

Après deux séances de négociation, la direction ne semble toujours pas prête à reconnaître les efforts de ses salariés. Pire, elle ne souhaite même pas reconnaître qu'il y a une inflation galopante.... Ses propositions sont les suivantes :

**Non cadres, Salariés de droit privé:**  
640 € brut pour les SGB inférieurs à 28k€ (brut)  
540 € brut pour les SGB de plus de 28k€ (brut)  
Soit 1,85% de la Masse Salariale (MS) des bénéficiaires sources

+ mesure individuelle sur décision managériale qui s'ajoute aux mesures collectives ci-dessus: 0,65% en moyenne

**Non cadres, Fonctionnaires :**  
370 € brut représentant en moyenne 1%. En ajoutant l'augmentation indiciaire moyenne (GVT) soit, en cumul, 1,87 % (en moyenne)

**En parallèle, la direction prend d'ores et déjà en compte les annonces de gouvernement sur l'évolution du point d'indice alors que rien n'est assuré à ce stade.**

**Cadres:**

- 590€ brut, pour un SGB inférieur à 38k€ brut
- 450€ brut pour un SGB supérieur à 38k€ brut

Soit 0,85% de la masse salariale

+ mesure individuelle de 1 % en moyenne, sur décision managériale qui s'ajoute aux mesures collectives ci-dessus:

Soit en cumul et en moyenne : 1,85%



FEDERATION CFC - 40/42 Avenue Simon Bolivar - 75019 Paris  
cfdt-oranges.com

Rejoignez nous sur Facebook  
www.facebook.com/cfdt

Documents

[AUGMENTATIONS SALARIALES : ORANGE Proposition indécente !](#)